SUJET BLANC NON OFFICIEL

CAP (Maroquinerie)

Enseignement moral et civique

Édition 2026

Sujet d'entraînement rédigé par FormaV. Il n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale. Les entreprises et les données qu'il contient sont fictives.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Maroquinerie, veuillez visiter : capmaroquinerie.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

MAROQUINERIE

ÉDITION 2026

ÉPREUVE EG1 : FRANÇAIS, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

pour l'unité EG1 entière ; aucun coefficient distinct n'est attribué à l'EMC seul **Du**

Le candidat présente la liste des six documents choisis correspondant aux thèmes du programme. Les documents du dossier joints au présent sujet sont mis à disposition pour la séquence proposée.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Analyser une source historique (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Interpréter des données territoriales (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Étudier une situation civique (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE ORALE : CENTRE D'EXAMEN DU CAP MAROQUINERIE, ACADÉMIE DU CANDIDAT

L'enseignement moral et civique est évalué avec le français et l'histoire-géographie dans l'unité EG1. Il ne constitue pas une épreuve écrite autonome. Pour la partie histoire-géographie-EMC, le candidat tire au sort un thème parmi ceux correspondant à sa liste de six documents choisis. Il dispose de 5 minutes de préparation, puis passe un oral de 15 minutes au total.

La séquence ci-dessous porte sur la liberté d'expression et ses limites. Elle organise les éléments d'analyse en trois parties. Le candidat répond oralement en s'appuyant sur les documents disponibles et sur les connaissances acquises. Les points indiqués totalisent 20 points.

PARTIE 1 : Analyser une source historique (9 points)

Liberté d'expression et contexte historique

À partir du document DT 1, présentez la source, replacez-la dans son contexte historique, puis examinez son contenu et sa portée. Distinguez ce que le texte affirme de ce qu'il ne permet pas, à lui seul, d'établir.

1.1 (2 points) Identifiez la nature, la date et l'auteur collectif du document DT 1. Situez-le dans le contexte de la Révolution française.

1.2 (3 points) Expliquez avec vos mots les deux principes énoncés dans l'article 11. Relevez les termes qui indiquent que la liberté d'expression n'est pas sans limites.

1.3 (4 points) Montrez l'intérêt de cette source pour comprendre la construction des libertés. Présentez une limite de ce document comme source historique et expliquez pourquoi son adoption ne suffit pas à prouver que ces libertés étaient effectivement garanties pour tous dans la pratique.

PARTIE 2 : Interpréter des données territoriales (7 points)

Accès à l'information et diversité des territoires

Le document DT 2 présente les réponses d'un échantillon de jeunes de trois types de territoires à une enquête de consultation sur les sources d'information. Les données portent sur 120 répondants, à raison de 40 par territoire. Elles décrivent cet échantillon et ne doivent pas être généralisées à l'ensemble de la population.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DT 2 : Sources d'information déclarées selon le territoire

Territoire	Réseaux sociaux	Médias en ligne	Télévision ou radio	Total
Centre métropolitain	20	10	10	40
Ville moyenne	24	8	8	40
Commune rurale	28	6	6	40
Total	72	24	24	120

Enquête de consultation de 120 jeunes, 40 répondants par territoire. Une source principale déclarée par répondant. Données du cas étudié.

2.1 (2 points) Décrivez une différence entre les réponses des jeunes du centre métropolitain et celles des jeunes de la commune rurale. Appuyez votre réponse sur au moins deux valeurs du tableau.

2.2 (3 points) Calculez ou estimez la part des répondants ayant cité les réseaux sociaux comme source principale. Expliquez pourquoi ces résultats ne permettent pas d'affirmer que tous les jeunes des territoires concernés s'informent de la même manière.

2.3 (2 points) Proposez une précaution à prendre lorsqu'on utilise une information publiée sur un réseau social. Expliquez en quoi l'accès à des sources variées peut contribuer à l'exercice de la citoyenneté.

PARTIE 3 : Étudier une situation civique (4 points)

Liberté d'expression, respect d'autrui et responsabilité

Une apprentie découvre sur le compte public d'un réseau social une publication visant une personne de son centre de formation. La publication contient des propos insultants et des informations personnelles. Plusieurs personnes proposent de la repartager. L'apprentie hésite entre commenter, signaler la publication ou ne rien faire. Utilisez les documents et les notions du programme pour construire une réponse argumentée.

3.1 (1 point) Identifiez les libertés et les droits qui sont en jeu dans cette situation, ainsi que les responsabilités de la personne qui publie ou repartage le contenu.

3.2 (2 points) Proposez une conduite responsable à l'apprentie. Justifiez votre choix en distinguant la liberté d'expression du droit de porter atteinte à la dignité ou à la vie privée d'autrui.

3.3 (1 point) Formulez un argument permettant de défendre votre point de vue et répondez à une objection possible. Votre réponse doit respecter les personnes concernées.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN, ARTICLE 11, 26 AOÛT 1789

Source : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 26 août 1789, article 11.

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi. »

La Déclaration est adoptée pendant la Révolution française. Elle énonce des principes politiques et des droits. L'article cité affirme la liberté de communiquer ses opinions et prévoit que des abus peuvent être encadrés par la loi.

DT 2 : RÉPONSES À UNE ENQUÊTE DE CONSULTATION SELON LE TYPE DE TERRITOIRE

Les données ci-dessous concernent un échantillon de 120 jeunes interrogés dans le cadre du cas étudié : 40 dans un centre métropolitain, 40 dans une ville moyenne et 40 dans une commune rurale. Chaque répondant a indiqué une source principale d'information. Il s'agit des résultats de cet échantillon, et non d'une statistique représentative de l'ensemble des jeunes.

Sources d'information principales déclarées

Territoire	Réseaux sociaux	Médias en ligne	Télévision ou radio	Total
Centre métropolitain	20	10	10	40
Ville moyenne	24	8	8	40
Commune rurale	28	6	6	40
Total	72	24	24	120

Nombre de répondants par catégorie et par territoire.

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à utiliser pendant la préparation orale **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les éléments utiles à votre prise de parole. Ce document sert de support de préparation et ne remplace pas la présentation orale.

Repères pour organiser l'analyse

Élément à présenter	Notes du candidat
DT 1 : nature, date et contexte	.....
DT 1 : idée principale et limite de la source	.....
DT 2 : comparaison de deux territoires	.....
DT 2 : limite d'interprétation des données	.....
Situation EMC : droits, responsabilités et réponse argumentée	.....

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP Maroquinerie, classés par épreuve et par année :
capmaroquinerie.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP Maroquinerie reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capmaroquinerie.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.